



Bourses pour la recherche sur les savoirs indigènes et alternatifs en Afrique (AFRIAK)

APPEL A PROPOSITIONS

Date limite : 15 Mai 2025

Le Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (Codesria) a le plaisir d'annoncer un appel à propositions pour un nouveau programme de recherche et de bourses, les bourses **africaines pour la recherche sur les savoirs indigènes et alternatifs (AFRIAK)**. Ce programme est proposé avec le soutien de la Fondation Mastercard dans le cadre de l'engagement de la Fondation à promouvoir l'éducation et les compétences des jeunes en Afrique, et en reconnaissance de la contribution de l'intellectuel ghanéen Sulley Gariba, aujourd'hui décédé, à la valorisation des savoirs africains dans la recherche et l'évaluation.

Ce programme entend mettre en œuvre une approche novatrice visant à former une nouvelle génération de jeunes à la conception de projets de recherche et à la production de savoirs, et ce dans le cadre d'un partenariat entre des mentors universitaires d'une part et des détenteurs de savoirs indigènes d'autre part. Cette approche privilégiera les savoirs locaux, indigènes et endogènes en tant que formes de connaissances ou systèmes de connaissances profondément ancrés dans les communautés et étroitement liés à leurs expériences vécues. Bien que ces formes de connaissances puissent être géographiquement proches des jeunes en Afrique, elles leur restent inaccessibles, notamment en raison de la prédominance des systèmes d'apprentissage occidentaux dans nos programmes scolaires et universitaires, et également en raison de la nature gérontocratique de nos communautés, où la préservation de ces savoirs est assurée pour quelques

détenteurs de savoir, principalement des hommes. L'approche AFRIAK est novatrice dans la mesure où elle nous redirige vers l'utilisation de ce que nous avons dans nos communautés et nous invite à apprécier les nombreuses façons dont **ce que nous avons** dans nos communautés est utilisé, préservé et diffusé.

À la base, AFRIAK a pour prémisse la conviction que la formation d'un nouveau groupe de jeunes ayant les compétences nécessaires pour produire et appliquer des connaissances issues des réalités indigènes et locales permettra de générer des données uniques, mais exploitables. De telles données contiennent, nous en sommes persuadés, des connaissances importantes qui soutiendront les interventions politiques ayant pour but de créer des moyens de subsistance épanouissants pour les jeunes et les communautés indigènes ou locales.

Il est indéniable que la notion d'« indigène » est contestée. Son pedigree colonial porte des connotations péjoratives. Ce programme de recherche et de bourses s'efforce de procéder à l'examen critique de ce terme et d'en détacher les connotations négatives, autorisant la pleine valeur de « ce que nous avons » dans nos communautés à être reconnue et appréciée.

Des recherches antérieures menées au Codesria, sous la direction du philosophe béninois Paulin Hountondji, ont rattaché l'usage problématique de cette notion à son origine coloniale et à la dépendance scientifique persistante de l'Afrique aujourd'hui¹. Dans les sociétés colonisées, « indigène » entrait en contraste avec

«exotique», insinuant le caractère natif, traditionnel, primitif et résistant au changement du premier. Les savoirs indigènes (SI) étaient ainsi présentés comme vernaculaires, non civilisés, défavorisés et superstitieux. Hountondji a analysé ces formes de savoirs, en notant que la persistance des connotations péjoratives n'a de sens que dans des contextes d'extraversion persistante des savoirs en Afrique². Il a préféré la notion d'«endogène» à celle d'«indigène», soutenant que ce recadrage allait recentrer l'Afrique dans la production des connaissances. Tout en reconnaissant ces débats et le bagage historique que de nombreux termes portent, ce programme utilise la notion de «savoir indigène» pour renvoyer à ce qui, pour reprendre le concept de l'intellectuel organique de Gramsci, est organique à la société. Il met l'accent sur l'idée d'«utiliser ce que nous avons», tout en reconnaissant que ce que nous avons dans la société n'est pas statique et n'existe pas dans un splendide isolement; cela évolue, au contraire, par une interaction continue avec d'autres systèmes de savoirs³.

Le projet de recherche et de bourse du programme AFRIAK s'articulera autour de trois activités connexes. Il s'agit :

1. D'un programme de bourses de recherche, de formation et de mentorat pour les jeunes.
2. De rencontres pour discuter des politiques.
3. D'une communauté d'anciens membres et de praticiens dans le réseau des savoirs indigènes et alternatifs.

Les trois activités interdépendantes du programme sont définies de manière à faciliter la réalisation des objectifs suivants :

- a) Créer des opportunités et des espaces permettant aux jeunes chercheurs de s'engager dans la production de connaissances multidisciplinaires et de les appliquer conjointement avec des universitaires, des activistes, des décideurs politiques et des détenteurs et gardiens de savoirs indigènes.
- a) Faciliter la recherche collaborative qui contribuera à réduire l'isolement des détenteurs/gardiens/chercheurs de savoirs indigènes par rapport aux autres détenteurs/gardiens de savoirs et à éliminer les asymétries et les cloisonnements au sein des systèmes de production de savoirs.
- b) Élargir les possibilités d'améliorer la capacité des participants, en particulier ceux qui sont historiquement/culturellement marginalisés, à acquérir et à rechercher des savoirs ancrés dans les communautés.

- c) Transformer les connaissances en actions tout en renforçant sa capacité à créer des opportunités d'emploi dignes et épanouissantes pour les jeunes dans plusieurs secteurs, notamment le secteur créatif, l'agriculture et les systèmes agroalimentaires, les systèmes numériques, et d'autres industries, dans l'élaboration des programmes éducatifs, la pédagogie et l'apprentissage, la nutrition et la santé climatique, dans la santé humaine, végétale et animale, entre autres secteurs connaissant de pressants besoins et des opportunités en Afrique.
- d) Faciliter l'émergence d'une masse critique de jeunes chercheuses qui s'engageront et formeront les générations futures de recherche et de pratiques en matière de savoirs traditionnels, notamment en adoptant de nouvelles technologies telles que l'IA pour mobiliser et appliquer ces savoirs.

Dans l'ensemble, le projet devrait aboutir à l'adoption et à la mise à l'échelle des savoirs indigènes et d'autres formes de savoirs alternatifs comme fondements de stratégies de subsistance dignes pour les jeunes et les communautés, dans des secteurs clés tels que ceux cités plus haut. Les propositions soumises dans le cadre de cet appel devraient porter sur les domaines suivants :

- a) Savoirs et méthodes de connaissance indigènes
- b) Sciences et pratiques médicales indigènes
- c) Savoirs indigènes, secteur créatif et systèmes d'entrepreneuriat
- d) Systèmes agricoles et agroalimentaires
- e) Mobilisation des systèmes numériques pour les savoirs indigènes en Afrique
- f) Pédagogies indigènes et élaboration de programmes scolaires
- g) Savoirs indigènes dans le développement du capital social
- h) Technologies indigènes et développement durable
- i) Savoirs indigènes et changement climatique
- j) Patrimoine de savoirs indigènes en matière de nutrition et de santé climatique
- k) Langues et sciences indigènes
- l) Savoirs indigènes, religion et spiritualité
- m) Sciences indigènes et durabilité écologique

Public cible de cet appel

Sont visés par cet appel les jeunes, âgés de 24 à 35 ans, engagés dans des activités de recherche et de production de savoir qui s'inspirent, ou ont pour ambition de s'inspirer, des perspectives des savoirs indigènes/locaux. Les jeunes ciblés doivent être rattachés à des institutions officielles de recherche et de connaissance ou à des centres de recherche sur les savoirs indigènes en Afrique. Les praticiens ayant des qualifications d'enseignement formel, qui sont engagés dans des activités qui s'appuient sur l'application des perspectives de savoirs indigènes/locaux, sont également encouragés à postuler. **Jusqu'à 70 % des jeunes sélectionnés pour la bourse seront des jeunes femmes.** Les candidats doivent préciser leur domaine/thème de recherche d'intérêt, conformément aux domaines prioritaires du Codesria identifiés plus haut.

Organisation et durée de la bourse

La bourse couvre l'initiation, le stage de mi-parcours, le travail de terrain, les activités de diffusion et les activités après la bourse, au cours desquelles les anciens boursiers apporteront leur contribution à une communauté de pratique dans les systèmes de savoirs indigènes et autres. Les boursiers seront regroupés en équipes de sept, accompagnés de deux détenteurs de savoirs indigènes/locaux et d'un mentor universitaire. La conceptualisation de la recherche, son exécution et les approches de diffusion seront élaborées conjointement par les jeunes boursiers, les mentors universitaires et les détenteurs de connaissances indigènes. La durée de la bourse, y compris le travail sur le terrain et la diffusion, sera de sept mois. Pendant toute la durée de la bourse, les équipes de recherche bénéficieront du mentorat et du soutien de pôles intellectuels, qui seront identifiés et constitués par le Codesria afin de renforcer l'engagement intellectuel et communautaire.

Modalités de candidature

Les candidatures individuelles et conjointes seront acceptées

Les candidatures individuelles doivent soumettre les éléments suivants :

- 1) Un CV d'une page précisant, entre autres, la date de naissance, l'emploi ou l'engagement actuel et l'affiliation institutionnelle.
- 2) Une note conceptuelle de deux pages qui présente un sujet, explique comment ce thème s'inscrit dans un domaine prioritaire défini par le Codesria, justifie le choix du

thème et son caractère convaincant, et résume les principales étapes que l'intéressé.e souhaite suivre pour réaliser les objectifs du processus de recherche.

- 3) Deux lettres de référence d'une page de la part de deux personnes connaissant bien le travail de l'intéressé.e.

Les candidatures conjointes (7 personnes maximum) doivent soumettre les éléments suivants :

- 1) Un CV d'une page pour chacun des membres du groupe, à soumettre dans un document consolidé. Chaque CV doit indiquer, entre autres détails, la date de naissance, l'emploi ou l'engagement actuel et l'affiliation institutionnelle. **Le chercheur principal ou le chef de groupe doit être clairement indiqué en haut de l'ensemble des CV.**
- 2) Une note conceptuelle de deux pages qui présente un sujet, explique en quoi ce thème s'inscrit dans un domaine prioritaire défini par le Codesria, justifie le choix du thème et en démontre le caractère convaincant, et résume les principales étapes que le groupe entend suivre pour réaliser les objectifs du processus de recherche.
- 3) Deux lettres de référence qui soutiennent spécifiquement le groupe, plutôt que les membres individuels.

Les candidatures doivent être soumises via le portail du Codesria réservé spécifiquement au programme de bourses, à l'adresse suivante : <https://submission.codesria.org/african-fellowships-for-research-in-indigenous-and-alternative-knowledges-afriak/>

La date limite de dépôt des candidatures est le 15 mai 2025.

Notes

1. Paulin Hountondji, 'Scientific Dependence in Africa Today', *Research in African Literatures*, Vol. 21, No. 3, 1990.
2. Paulin Hountondji, 'Recherche et extraversion : éléments pour une sociologie de la science dans les pays de la périphérie', in *Africa Development/Afrique et Développement*, Vol. 15, No. 3/4, 1990.
3. Des discussions similaires sont menées par Yuen Yuen Ang, titulaire de la chaire Alfred Chandler d'économie politique à l'université Johns Hopkins et auteur de l'ouvrage *How China Escaped the Poverty Trap*.